



INFORMATIONS MUNICIPALES N° 30

Convoqué le 4 mai 2017, le Conseil Municipal s'est réuni le 11 mai 2017, sous la présidence de M. Marc VILLEMAN, Maire

PRESENTS : MM/Mmes Véronique ADMANT, Christian BRICOT, Isabelle GENIN, Gérard HOUOT, Colette LANGKUST, Jacques LAVOIL, Bruno LEHMANN, Philippe LEONARD, Cédric MASSON, Fabrice YONGBLOUTT.

EXCUSEE : Sylvie ADANT-VIOLART, Patricia BARBIER (procuration Bruno LEHMANN), Brigitte THIRIET (procuration Cédric MASSON).

Cédric MASSON a été nommé secrétaire de séance.

- **Compte-rendu du conseil municipal du 6 avril 2017**

Lecture a été faite du compte-rendu du conseil municipal du 6 avril, qui a fait l'objet d'une remarque concernant la délibération fixant le montant des indemnités des élus. Il convenait de noter que le conseil municipal décide, à l'unanimité, de prendre l'indice brut terminal de la grille indiciaire de la fonction publique pour fixer l'indemnité des élus. En aucun cas, il ne s'agissait du pourcentage de l'indice.

- **Compte-rendu commission « Travaux » du 5 mai 2017**

Une réunion avec le Conseil Départemental a eu lieu le 5 mai à 9h00 pour :

- accord d'occupation des cuisines du Collège Duvivier pendant les travaux de la cuisine de la l'EHPAD « La Fontaine de Lincourt » : la réponse est positive ; une convention va être signée entre le Collège, le Conseil Départemental et la municipalité.

- travaux Grande Rue : le Conseil Départemental propose de nous accompagner pour trouver un terrain d'entente avec les diverses entreprises.

- renaturation du Sânon : le CD 54 estime qu'il n'est pas normal que l'Agence de l'Eau ne nous subventionne pas sur un projet moins onéreux. Il se propose de nous accompagner également sur ce dossier.

- les dossiers de subventions demandées par la municipalité sont acceptés ; seule celle du 2 rue des Brasseries est encore à l'étude.

Il est présenté aux membres de la commission l'étude comparative des équipements de cuisine et lave-vaisselle de la Maison de Retraite.

Un point est fait sur les travaux 2017 : aire de covoiturage, sécurisation du terrain de jeux route de Bonviller, chemin du Canal, trottoirs rue du Canal, réfection voirie communale, moine de la Fontaine rue du Pont, démolition des anciennes salles de catéchisme....

- **Compte-rendu commission « Jeunesse – Vie association » du 9 mai 2017**

La commission propose de modifier les conditions générales d'utilisation de la salle Le Familial dans le cas où le jour de la remise des clés est un vendredi férié : « la municipalité autorise l'accès à la cuisine uniquement la veille à 18h00 pour les livraisons des professionnels ».

Suite à l'acquisition de tables rondes, la commission propose de les louer aux particuliers uniquement au tarif de 10 € l'unité.

Lors du chantier « loisirs-jeunes », un cabanon a été construit par 18 jeunes volontaires. Il sera installé lors de la journée du fleurissement du 20 mai.

- **Modification du règlement du Familial**

A l'unanimité, les conseillers ont décidé la modification du règlement du Familial concernant la remise des clefs un jour férié, comme proposé par la commission, ainsi que du coût de location aux particuliers des tables rondes (10 € l'unité).

Le conseil décide à l'unanimité de fixer le montant de la location du lave-vaisselle à 60 € la 1^{ère} journée et 30 € la seconde journée consécutive.

- **Subvention aux associations**

Suite à la proposition de la commission « Vie associative », les conseillers acceptent à la majorité (1 abstention) (quatre élus membres d'associations n'ont pas participé à ce vote) l'augmentation de 2% des subventions versées annuellement aux associations einvilloises et de soutenir l'association ASSEDRAM à hauteur de 50 € :

Associations	Montant	Associations	Montant
ANCIENS COMBATTANTS	250	AEIM	150
ARCHERS DU SANON	760	LUTTE CONTRE LE CANCER	120
AFE	760	CROIX ROUGE	150
CANOE KAYAK	760	PREVENTION ROUTIERE	50
JUDO CLUB	760	ADDEVA	50
FAMILLES RURALES	1405	LINCOURT SA BOUGE	310
FOYER RURAL	760	SANAGA MARITIME	75
MUSIQUE ET CHANTS	540	ASSOCIATION DEPORTATION	50
DONNEURS DE SANG	540	LES RESTOS DU COEUR	200
A.D.M.R.	1405	FONDATION DU PATRIMOINE	100
PARALYSES DE FRANCE	80	ASSEDRAM	50
TOTAL 9 325 €			

Cette année, le conseil décide de verser la subvention exceptionnelle à l'association « Sclérose en plaques », pour un montant de 80 €.

Sur proposition de la commission « Jeunesse, Sport et Vie associative » et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide la mise en place du règlement suivant en ce qui concerne les demandes de subventions ponctuelles émises par les associations einvilloises, à savoir :

Subvention d'investissement :

Financement de 20 % du montant de la dépense HT avec un plafond de 600 euros sur la durée restante du mandat.

Subvention de fonctionnement attribuée au Comité des Fêtes :

Une subvention pourra être accordée à condition qu'aucune participation financière ne soit demandée aux participants.

- **Aide à la licence**

A la majorité, le Conseil municipal décide d'attribuer une aide à la licence égale à 9,00 €, pour tout(e) jeune habitant(e) d'Einvillle né(e) en ou après 1999.

- **Convention d'utilisation des locaux du Collège Duvivier**

En vue de confectionner les repas des résidents de la Maison de Retraite pendant le temps des travaux de réfection de la cuisine, les élus autorisent le maire, à l'unanimité, à signer une convention d'utilisation des locaux de la restauration scolaire (du 17 juillet au 20 août) avec le Conseil Général et le collège Duvivier.

- **Achat matériel Maison de Retraite**

Sur proposition de la commission « Travaux », les élus acceptent, à l'unanimité, de retenir les propositions de la société Technal, à savoir :

- lave-vaisselle : 9 930 € TTC

- piano de la cuisine : 14 007 € TTC

Afin d'organiser des astreintes à domicile, il convient d'installer un transmetteur téléphonique. Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le devis de la société TL Systèmes pour un montant de 1044 € TTC.

- **Vente de tables**

De nouvelles tables ont été achetées pour les salles du Familial. Il est proposé de vendre les anciennes tables aux tarifs suivants :

- 3 € pour les tables de la salle Bergamote – 2,10 x 0,80 m

- 6 € pour les tables de la salle Mirabelle - 2,30 x 0,80 m

Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

- **Informations diverses**

- Suite à notre demande du scénario de la renaturation du Sânon « arasement du seuil aval sur le canal du Moulin, conservation et aménagement du seuil amont sur le Sânon », la société Sinbio nous fait part du coût estimatif des travaux : 202 640 €.

- Une enquête publique concernant la demande d'autorisation unique de la société Méthasanon, se déroulera du 12 juin au 13 juillet et les permanences se tiendront en mairie aux jours et heures suivantes :

- lundi 12 juin 2017 de 16h00 à 18h00
- samedi 24 juin 2017 de 10h00 à 12h00
- vendredi 7 juillet 2017 de 17h00 à 19h00
- jeudi 13 juillet 2017 de 10h00 à 12h00

- Le fleurissement de notre commune aura lieu samedi 20 mai. Rendez-vous pour tous les volontaires à 9h00 à l'atelier municipal.

Prochain conseil : Jeudi 8 juin 2017 à 20h00